

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-11-chem | XVIe Item](#)[Chérue](#)[l, Histoire de l'administration monarchique en France: depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV | Les ordoces d'Orléans \(1561\) et Moulins \(1566\)](#)

Chérue[l, Histoire de l'administration monarchique en France: depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV | Les ordoces d'Orléans \(1561\) et Moulins \(1566\)](#)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b001_f0224**

Source**Boite_001-11-chem | XVIe**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Note éditoriale- Chérue**l : #ENI ;**

choisie: <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30234157j> - Rmq: édition en deux volumes ; Foucault se réfère au Vol. II

Personnes citées**Chérue**[l, Adolphe](#)

Références bibliographiques**Chérue**[l, Histoire de l'administration monarchique en France: depuis l](#)

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30234157j>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Chérue!l, Adolphe (1809-01-17 -- 1809-01-17)

TITRE Histoire de l'administration monarchique en France :
depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort
de Louis XIV

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1855

EDITEUR Paris : Dezobry, E. Magdeleine et Cie , [1855]

Histoire de Paris.

Les ordres de Orléans (1561) et Moulins (1566)

II

A Orléans.

- vente de offices interdite. Rétribution de chaque
vite par le roi. Les bureaux inférieurs. Les bureaux de
premier 3e et 4e ordres de concert avec le roi et les
le roi choisissant les candidats.
- interdiction de ériger.
- les supérieurs appartenant aux 1er, 2e et 3e ordres d'intégrité.
- les villes et seigneurs ayant le droit de résister; ils
devaient de robe courte ou d'épée et menaçaient la
monnaie à la prison pour assurer l'exécution de la loi.
- les seigneurs de parlements et de vicomtes devaient être supprimés,
et les justices de ce conseil de la ville, seigneurie
et vicomtes.
- les justices seigneuriales ayant ~~supprimé~~ maisons,
mais leurs seigneurs supprimés.
- les offices de justice subalternes devaient être
examinés, devant le conseil du roi ou le président. Les
justices hauts justices devaient assurer l'entretien

B. Moulins

Après 7 réunions de jurats autour du chancelier.

- limitation du droit de remontrances: une seule remon-
trance faite, le roi doit en résister et édit.
- Remontrances en matière de ~~affaires~~ mercantiles: elles devaient
avoir lieu tous les 3 ans; elles appelleraient sur les faits
de l'édit royal.

BnF
MSS

